

La gazette

Toutes les informations de la commune

MARS 2026

CONCOURS PHOTO

«Le Quotidien à Bellevigne-les-Châteaux en noir et blanc».

Pour participer : chaque participant devra demander le règlement en mairie ou par mail à mairie@bellevigne-les-chateaux.fr. Le bulletin d'inscription devra être remis avec les photos, l'inscription vaudra participation et acceptation du règlement. Chaque participant peut présenter jusqu'à deux photos maximum. Le concours est ouvert du 1er mars au 15 août 2026.



2 catégories :

- Jeunes (-16ans)
- Adultes

Les clichés seront tous exposés lors de la remise des prix qui se déroulera le 5 septembre lors du forum des associations.

Règlement et inscriptions : mairie@bellevigne-les-chateaux.fr ou par téléphone au 02.41.52.97.23

©Clicdi photo - Pascal Kessler

Bellevigneschateaux.fr

FÊTE DES FAMILLES

Le samedi 25 avril de 14h30 à 18h à la salle des Sports de Saint-Cyr-en-Bourg.

Spectacle à 15h par la Compagnie Lucioles : Magie, clown, illusions !

Goûter offert aux enfants **inscrits**. (inscriptions jusqu'au 17 avril) via la formulaire google.

En partenariat avec l'AFRIEJ, le RPE du Sud Saumurois et l'escalade.



FÊTE DES FAMILLES SAMEDI 25 AVRIL

De 14h30 à 18h

SPECTACLE

STRUCTURE GONFLABLE

BUVETTE

Salle de sports de Saint-Cyr-en-Bourg

Inscriptions :

QR code

Les Clowneries Magiques

Luciole Spectacle

Bellevigneschateaux.fr

Compagnie Luciole Spectacle

AFRIEJ

Bellevigne Châteaux

INFORMATIONS COMMUNALES

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Dates et lieux des bureaux de vote.

Les dimanches 15 et 22 mars auront lieu les élections municipales.

Rappel sur les lieux des bureaux de vote :

Brézé : 13 rue du stade – Brézé – 49260 Bellevigne-les-Châteaux

Chacé : Salle d'honneur – Place du collier – Chacé – 49400 Bellevigne-les-Châteaux

Saint-Cyr-en-Bourg : Salle du Moutier – En face de l'Église – 49260 Bellevigne-les-Châteaux

Pensez à amener une pièce d'identité.

CONFÉRENCE CAMILLE LANDAIS

Focus sur Camille Landais – docteure en médecine, femme de soin, de tête et de science à Chacé.

La conférence se tiendra à Saumur, salle Duplessis-Mornay, Cour d'honneur de l'hôtel de ville, le mercredi 1^{er} avril à 18h.

Entrée libre et gratuite – Renseignements auprès du Service Ville d'art et d'histoire au 02.41.83.30.31 ou par mail sur villehistoire@saumur.fr

Cette conférence sera proposée par Anne Faucou, chercheuse en histoire locale, autrice du Focus sur Camille Landais qui sera présenté et diffusé à cette occasion.



CIMETIÈRES

Par délibération du 6 mai 2024 le Conseil Municipal a décidé le lancement d'une procédure de reprises de concessions dans les 3 cimetières.

Partant du constat qu'un nombre important de concessions n'étaient plus entretenues par les familles et pour des raisons tenant au bon ordre et à la décence des cimetières, il s'avérait nécessaire d'engager une telle procédure afin de remédier à cette situation, conformément aux articles L. 2223-17 et L. 2223-18 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vous pouvez consulter la liste des concessions concernées dans chaque mairie ou aux portes des cimetières de Chacé, Brézé et Saint-Cyr-en-Bourg.

Le premier constat d'état d'abandon a eu lieu le 2 octobre 2024 dans chaque cimetière.

Le second constat d'état d'abandon aura lieu le 26 mars 2026 à 9h au cimetière de Chacé, en présence du Maire de la commune et du Maire délégué de Chacé, à 9h40 au cimetière de Saint-Cyr-en-Bourg en présence du Maire de la commune et de la Maire déléguée de Saint-Cyr-en-Bourg et à 10h45 au cimetière de Brézé, en présence du Maire de la commune et de la Maire déléguée de Brézé.

Le Maire invite les héritiers ou les personnes chargées de l'entretien des concessions concernées à assister au dit constat ou à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé.

Les dernières formalités accomplies, la procédure pourra être achevée à la fin du printemps ou au début de l'été cette année. Les travaux pourront alors débuter dans l'été.



INFORMATIONS COMMUNALES

LEGS & MOI

Saviez-vous que vous pouvez transmettre tout ou partie de votre patrimoine (argent, titres, biens immobiliers, etc.) à un ou plusieurs légataires dans certains cas sans même impacter les droits de vos héritiers ?

Léguer est un acte de transmission courant qui permet de soutenir une cause qui vous tient à cœur au-delà de votre vie. Faire un don/leg à votre commune, c'est :

- Laisser votre empreinte pour toujours
- Transmettre vos valeurs et vos convictions
- Contribuer à améliorer la vie de nombreux habitants

Pour en savoir plus, consultez directement votre notaire ou contactez d'abord nos interlocuteurs dédiés.

Une brochure est disponible en mairie pour plus d'informations.

ACCUEIL PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance (RPE) Sud Saumurois est un service d'information, d'écoute et d'échanges itinérant à destination des assistants maternels, des familles et des gardes à domicile.

Il est géré par le Syndicat de communes de la Côte en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales du Maine-et-Loire. C'est un lieu d'accueil libre et gratuit ouvert aux enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte responsable.

Il concerne les communes de : Fontevraud, Montsoreau, Turquant, Parnay, Souzay-Champigny, Varrains, Bellevigne-les-Châteaux, Artannes-sur-Thouet, Distré, Rou-Marson, Verrie et les Ulmes.

Pour la petite enfance, il y a 60 places d'accueil sur la commune de Bellevigne-les-Châteaux.



TRAVAUX A BREZE

Pendant les travaux publics devant les commerces de Brézé, vos commerces restent ouverts !

N'hésitez pas à pousser leurs portes !

MUTUELLES COMMUNALES

Vous n'avez pas de mutuelle ? Vous estimez que votre mutuelle n'est plus adaptée ou qu'elle vous coûte trop chère ? La municipalité de Bellevigne-les-Châteaux a mis en place deux « mutuelles communales ».

Le but est de faire bénéficier aux habitants d'une même commune d'un tarif préférentiel pour leur complémentaire santé en faisant jouer l'effet de groupe.

Les conditions d'adhésion sont très souples :

- Domiciliation sur le territoire de la commune
- Pas de questionnaire médical
- Pas de conditions de ressources
- Adaptation à différents publics : étudiants, salariés, travailleurs indépendants, retraités...

N'hésitez pas à demander un devis pour voir ce que cela vous coûterait, et pourquoi pas comparer avec votre mutuelle actuelle...

Pour tout renseignement :

Contact AXA :

M. PITAULT Roger

Tél. : 06.63.76.55.06



Contacts GROUPAMA :

Clémence GELINEAU

et Chloé PASDOIS

Agence Saumur

Tél : 02.41.51.09.91

Jean-Michel DUPONT et Rodolphe BARIL

Agence de Montreuil-Bellay

Tél : 02.41.52.87.03 / 06.37.46.03.84



INFORMATIONS COMMUNALES

ALTER

Dans le cadre de sa politique de Développement Urbain, la commune de Bellevigne-les-Châteaux, en partenariat avec ALTER, développe des quartiers d'habitat offrant la possibilité de s'installer sur ses 3 communes déléguées.

Bellevigne-les-Châteaux
Chemin des Peupleraies
à CHACÉ



alter
VOTRE TERRAIN À BÂTIR
Libre de constructeur
De 367 à 736 m²
À partir de 33 030 € TTC



UN ÉCRIN EN PLEIN CENTRE-BOURG

Au cœur d'un paysage structuré de clos viticoles et en vis-à-vis de la Vallée du Thouet et de son affluent, le chemin des Peupleraies offre des vues exceptionnelles sur le Château de Chacé. Un véritable écrin qui offre un cadre de vie exceptionnel, entre patrimoine naturel et patrimoine bâti, en plein centre-bourg et à seulement 10 minutes en voiture de Saumur.

À PROXIMITÉ :



À Chacé

Chemin des Peupleraies, un écrin en plein centre-bourg

Au cœur d'un paysage structuré de clos viticoles et en vis-à-vis de la Vallée du Thouet et de son affluent, le chemin des Peupleraies offre des vues exceptionnelles sur le Château de Chacé. Un véritable écrin qui offre un cadre de vie exceptionnel, entre patrimoine naturel et patrimoine bâti, en plein centre-bourg et à seulement 10 minutes en voiture de Saumur.

Terrains à bâtir viabilisés et libres de constructeur de 367 à 736 m², à partir de 33 030 €.

Plus d'informations : <https://www.anjouloireterritoire.fr/operation/chemin-des-peupleraies>

Contact : Alter – 02.41.40.04.12 – saumur@anjouloireterritoire.fr



À Saint-Cyr-en-Bourg

Les Plantes, Une qualité de vie privilégiée

En lisière de Saint Cyr-en-Bourg, à 9 km du centre de Saumur, le site des Plantes constitue l'entrée nord du bourg. Ce quartier, à 2 minutes à peine de Chacé, bénéficie d'un cadre de vie privilégié. Construit autour d'une coulée verte, véritable ossature du quartier, ce quartier bénéficie d'un cadre idéal, et de la proximité de la nouvelle maison de santé et de services.

Terrains à bâtir viabilisés et libres de constructeur de 490 à 708 m², à partir de 36 260 €.

Plus d'informations : <https://www.anjouloireterritoire.fr/operation/les-plantes>

Contact : Alter – 02.41.40.04.12 – saumur@anjouloireterritoire.fr

À Brezé

Prochainement, Les Belles Caves

Implanté au cœur d'un environnement rural, avec un paysage au relief étiré, accueillant plaines ouvertes et vignobles identitaires de la région, le site des Belles Caves s'inscrit dans un contexte patrimonial riche avec plusieurs édifices protégés situés dans un rayon de 2km.

Contact : Alter – 02.41.40.07.08 – saumur@anjouloireterritoire.fr

Bellevigne-les-Châteaux
Les Plantes
à SAINT-CYR-EN-BOURG



alter
VOTRE TERRAIN À BÂTIR
Libre de constructeur
De 398 à 708 m²
À partir de 29 452 € TTC



UNE QUALITÉ DE VIE PRIVILÉGIÉE

En lisière de Saint Cyr-en-Bourg, à 9 km du centre de Saumur, le site des Plantes constitue l'entrée nord du bourg. Ce nouveau quartier est construit autour d'une coulée verte qui dessert notamment la nouvelle maison de santé.

À PROXIMITÉ :



INFORMATIONS COMMUNALES

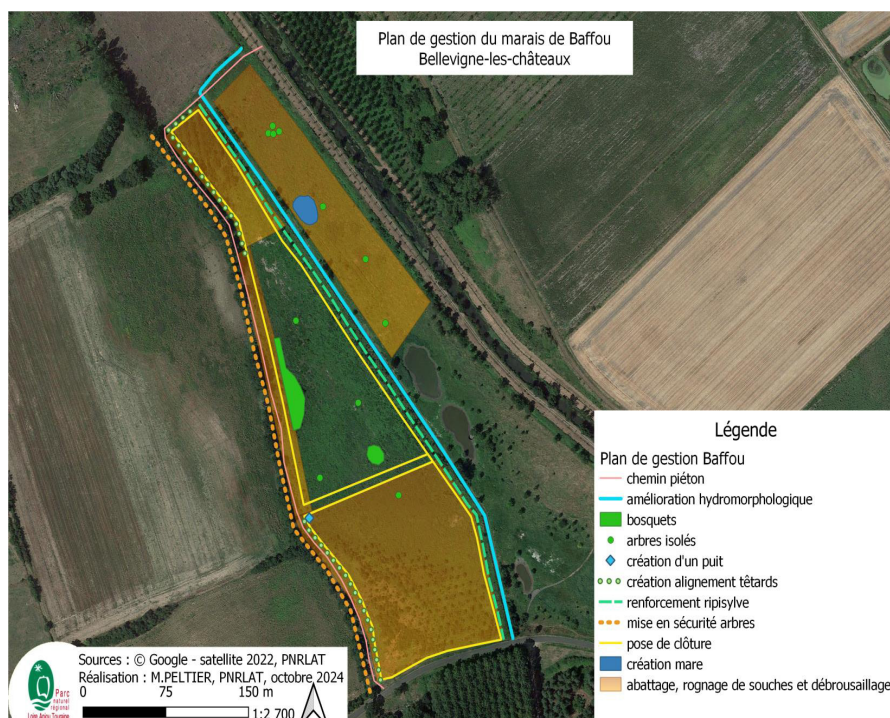
LE MARAIS DE BAFFOU : UN LIEU À (RE)DÉCOUVRIR

Vous connaissez le marais de Baffou restauré entre 2013 et 2015 en lieu et place d'une peupleraie. Ce projet a abouti à la création d'une zone humide a vocation pédagogique au travers d'un sentier d'interprétation (platelage, panneaux pédagogiques, observatoire). C'est aujourd'hui un espace naturel sauvage, à visiter, qui est doté d'une faune et d'une flore remarquables.

Suite à cette première phase, la parcelle restée en friche après l'exploitation de la peupleraie devait être reconvertie en prairie humide pâturée. Dans ce but, nous avons repris les travaux fin 2024, mais ils ont rapidement dû être interrompus en raison d'une période d'inondation prolongée du marais.

Pour achever ce projet mené dans le cadre du contrat nature en partenariat avec le PNR, les aménagements restants seront réalisés en 2026 :

- Mise en place de clôtures et barrières permettant de définir deux parcs de pâturage,
- Création d'un puit équipé d'une pompe à nez assurant l'alimentation en eau des animaux tout en préservant les milieux aquatiques naturels du piétinement,
- Création d'une 4^{ième} mare d'environ 450m² en partie haute du projet. Elle contribuera à la diversification des milieux naturels et l'accueil de la biodiversité.



Depuis le mois de septembre 2025, la commune est adhérente au réseau des gestionnaires de zones humides. Animé par le PNR Loire-Anjou-Touraine, en partenariat avec le syndicat Layon Aubance Louets. Ce réseau nous permet de bénéficier d'un accompagnement gratuit pour la gestion durable et la valorisation de cet espace.

Une zone humide, c'est quoi ? Il s'agit d'un milieu de transition entre les espaces terrestres et aquatiques, où l'eau y est présente de façon permanente ou temporaire.

Les atouts d'une zone humide sont nombreux :

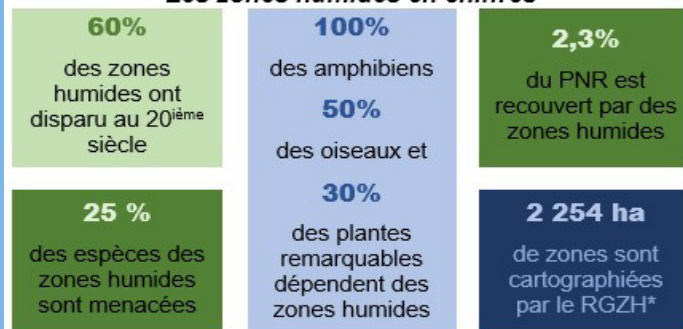
La régulation de l'eau : Elle limite les inondations, restitue l'eau en période sèche et prévient l'érosion des sols

L'amélioration du cadre de vie : Fraicheur, beauté du paysage, qualité de l'air...

L'adaptation au changement climatique : Elle rend le terrain plus résilient et stocke le carbone.

C'est un réservoir de biodiversité : Elle accueille une faune et une flore rares et indispensables.

Les zones humides en chiffres



*RGZH : Réseau de gestionnaires de zones humides

INFORMATIONS ASSOCIATIVES & CULTURELLES

FESTI



Festicourts – Le samedi 14 mars à 20h à la salle des Loisirs de Brézé.

Le festival de courts-métrages pour découvrir des créations cinématographiques et partager un moment de cinéma accessible à tous.

Réservations : 06.32.43.41.29 ou par mail : festi.asso@gmail.com

Les lapins en action ! – Samedi 28 mars de 14h à 17h.

Petite salle des fêtes de Brézé.
10€ par enfant.

Réservations : 06.32.43.41.29 ou par mail : festi.asso@gmail.com



Rendez-vous en terre saumuroise – 11 et 12 avril

Salle des fêtes de Brézé, le samedi 11 avril à 20h et le dimanche 12 avril à 14h30.

Réservations : 06.32.43.41.29 ou par mail : festi.asso@gmail.com

Entrée 12€ adulte, gratuit -12 ans et + 100 ans.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES & CULTURELLES

AFRIEJ

Concours de belote – 3 avril



L'AFRIEJ organise un concours de belote le vendredi 3 avril à 20h. Ouverture des portes à 19h, 8€ par joueur.

Réservation
par téléphone :
07.69.21.54.10

ACCA

L'Association de Chasse de Saint-Cyr-en-Bourg organise un concours de belote.

Le samedi 21 mars à la salle des Loisirs de Brézé, rejoignez l'association pour un concours de belote.

Inscriptions à partir de 13h sur place.

COMITE DES FÊTES DE CHACÉ

Concours de belote – Vendredi 10 avril

Le comité des fêtes organise son concours de belote à la salle des Paillons le vendredi 10 avril. Inscriptions sur place à partir de 19h et début du concours à 20h. 16€ par équipe.

Un lot pour tous.
Buvette et casse-croûte sur place.

CONCOURS DE BELOTE

VENDREDI 10 AVRIL

Salle des Loisirs

Rue des Paillons

CHACÉ

Prix : 16€/EQUIPE



INSCRIPTION
SUR PLACE
A PARTIR DE
19H00
DÉBUT 20H00

Un lot pour tous.

Sur place : Buvette, casse-croûte, crêpes...
ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES DE CHACÉ

BIBLIOTHÈQUES

Les bibliothèques organisent un atelier Stop Motion le samedi 7 mars à Chacé.

Les bibliothèques de Bellevigne-les-Châteaux s'associent au festival de court-métrage "Festicourts" et proposent un atelier de création de film d'animation. Préparez votre court scénario, on prépare le studio ! Samedi 7 mars de 10h30 à 12h



Escape game – Le vendredi 20 mars à la bibliothèque de Brézé

«Le Conseil Supérieur des Scientifiques regroupe les plus grands savants du monde. Le Docteur Vilain n'a pas été accepté au sein du Conseil et souhaite se venger. Il décide de préparer un virus toxique pour "zombifier" les habitants de la ville afin de prouver au monde entier qu'il est le meilleur des scientifiques. Retrouvez-le et désactivez la bombe qui contient le virus avant qu'il ne se répande... Bienvenue aux "Quartiers Généraux des Super-Héros", vous avez une heure pour sauver le monde !»

**Vendredi 20 mars de 18h à 19h
ou de 19h15 à 20h15**

Réservations : <https://bit.ly/46aeXHU>
Ou par téléphone : 02.41.51.06.12

Marmites aux histoires – 25 mars à la bibliothèque de Chacé.

Pour les enfants de 4 à 8 ans, de 16h30 à 17h.
Inscriptions sur : <https://bit.ly/4c6JF8B>

INFORMATIONS DIVERSES

ASPIRE SERVICES

VOS JARDINS ENTRE DE BONNES MAINS.

Vous habitez Bellevigne-les-Châteaux et vous rêvez d'un jardin parfaitement entretenu tout au long de l'année ? Qu'il s'agisse d'une intervention ponctuelle ou d'un entretien régulier, les équipes d'ASPIRE SERVICES interviennent pour tous vos travaux de jardinage : taille de haies, tonte de pelouses, débroussaillage, désherbage, nettoyage de massifs, évacuation des déchets verts, et bien plus encore.

Un service à la fois professionnel, accessible et porteur de sens. En nous confiant votre jardin, vous contribuez à soutenir directement un modèle économique qui favorise l'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi.

- Un service de proximité : Nous intervenons rapidement chez vous.
- Un savoir-faire reconnu : Nos équipes composées de salariés en insertion sont formées pour garantir un travail soigné et respectueux.

Comment en profiter ? C'est simple comme un coup de fil ! Contactez-nous pour un devis : 02.41.67.74.00

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les prestations d'Aspire services vous permettent de bénéficier d'un crédit d'impôts de 50%.

02.41.67.74.00 | a.erny@aspireaumur.fr |

www.aspireaumur.fr | ASPIRE SERVICES – 270 rue du clos bonnet – 49400 Saumur

PIÉGEAGE DES FRELONS ASIATIQUE

Avec le retour des beaux jours, les reines de frelons asiatique commencent à construire de nouveaux nids pour la saison.

C'est le moment d'agir, le piégeage sélectif au printemps permet de limiter la formation de colonies et de réduire la pression sur la biodiversité locale.

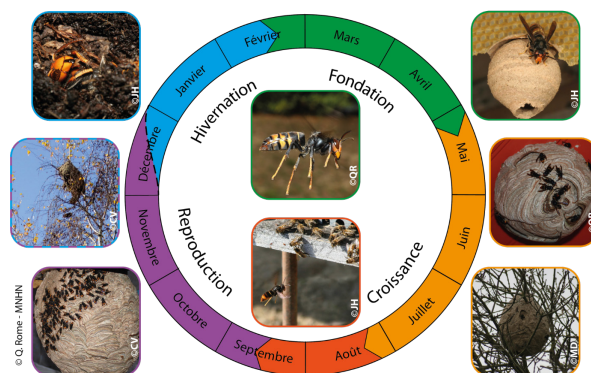
En protégeant les pollinisateurs, abeilles bourdons et autres insectes auxiliaires, nous contribuons directement à l'équilibre de notre environnement.

Une action collective à l'échelle des jardins, des quartiers et des communes peut réellement faire la différence.

Mélange pour attirer les frelons dans un piège :

- 1/3 de vin Blanc (répulsif pour les abeilles)
- 1/3 de sirop de fruits rouge (cassis, framboise, fraises)
- 1/3 de bière.

Merci de votre participation à la protection de notre environnement



INFORMATIONS DIVERSES

PASS'EAU

Le dispositif PASS'EAU, porté par l'Agglomération Saumur Val de Loire, en partenariat avec le CCAS de Saumur et la SAUR continue en 2026.

Pass'eau, ce sont des informations et des conseils, un accompagnement financier et des interventions à domicile.

Vous pouvez contacter l'unité eco-médiation eau au 02.53.93.50.15 ou par mail passeau@saumurvaldeloire.fr.



PENSION DE RÉVERSION

Le saviez-vous ? Il est possible de réaliser sa demande de réversion en ligne pour l'ensemble des régimes de retraite.

Pour aider les assurés dans cette démarche, l'Assurance retraite met à disposition le service en ligne : Demander ma retraite de réversion.



Simple, pratique et sécurisé, ce service permet de déposer une seule demande pour tous les régimes susceptibles d'attribuer un droit à la réversion. C'est un réel gain de temps ! Accessible depuis l'espace personnel, via une connexion France Connect, sur lassuranceretraite.fr, ce service se trouve dans la rubrique Mes démarches en ligne. Le parcours est guidé en 5 étapes, simple et sécurisé.

La demande de réversion en ligne est disponible pour les personnes âgées de 54 ans et 8 mois au moins. Pour les plus jeunes, cette démarche est possible sur le portail Info-retraite.

N'hésitez pas à consulter nos vidéos : Demande de réversion en ligne (1.51 mn)

Un accompagnement dans cette démarche est également possible par l'Espace France Services le plus proche de votre domicile.

Pour en savoir plus, consultez le site de la Carsat Pays de la Loire : <https://www.carsat-pl.fr/home.html>

AGENCE POSTALE CHACÉ

Journée de sensibilisation

Dans le cadre de l'engagement commun à rendre les services de La Poste accessibles à tous, la Poste souhaite vous informer des impacts concrets liés à l'arrêt de la technologie 2G des réseaux de téléphonie mobile au cours de l'année 2026.

Cette évolution pourra affecter certaines personnes, notamment les personnes utilisant des mobiles anciens. Elle nécessitera parfois d'adapter votre équipement, pour garantir la continuité des communications.

Face à ces changements, les équipes de la Poste se mobilisent et proposent d'organiser au sein de l'agence postale de Chacé, une journée de sensibilisation. N'hésitez pas à contacter votre agence postale ou votre opérateur pour avoir des informations.

Cette animation gratuite et ouverte à tous, aura lieu le lundi 23 mars de 13h30 à 16h.

INFORMATIONS DIVERSES

JAXED

Le dispositif PSLA (Prêt Social Location – Accession)

C'est un dispositif d'accession à la propriété encadré par l'État, conçu pour sécuriser le parcours résidentiel des ménages et favoriser une accession progressive, maîtrisée et durable.

Le PSLA repose sur un principe fondamental : permettre aux ménages de devenir propriétaires en deux temps, en limitant les risques financiers et personnels.

Dans un premier temps, le ménage occupe le logement en tant que locataires-accédant, moyennant le paiement d'une redevance composée : D'une part locative et d'une part acquisitive correspondant à une épargne constituée en vue de l'achat.

Cette phase locative, d'une durée comprise entre 6 et 24 mois, permet au ménage de tester sa capacité financière réelle avant de s'engager définitivement dans l'acquisition.

À l'issue de cette période, et à l'initiative exclusive de l'accédant, l'option d'achat peut être levée. L'épargne constituée vient alors en déduction du prix de vente.

Plus d'informations en contactant JAXED par téléphone : 02.44.68.69.70 ou sur le site internet : jaxed-accession.fr et le service urbanisme pour visualiser le Permis de construire.

RÉGION PAYS DE LA LOIRE TOUR

Du 7 au 10 avril 2026, la course cycliste du Pays de la Loire Tour revient pour sa 4ème édition.

Cet événement sportif rassemble chaque année les ligériennes et ligériens au bord des routes, dans les villes et les villages, autour d'une discipline populaire et fédératrice, tout en mettant à l'honneur la beauté de notre région.

Le parcours 2026 traversera notre commune sur l'étape 1.

Le mardi 7 avril à 12h, les coureurs passeront sur la D162 et la D93.

N'hésitez pas à aller les encourager !



URSSAF ET CPSTI

L'Urssaf des Pays de la Loire et le CPSTI des Pays de la Loire se mobilisent pour soutenir les professionnels touchés par les intempéries dans la région.

À la suite du passage de la tempête NILS ayant touché plusieurs départements de la région, l'Urssaf Pays de la Loire se mobilise pleinement pour accompagner les acteurs économiques impactés. Avec le Conseil pour la Protection Sociale des Indépendants (CPSTI), elle active des dispositifs d'urgence destinés à soutenir rapidement les entreprises et les indépendants sinistrés.

De ce fait, les employeurs, les travailleurs indépendants, les praticiens et auxiliaires médicaux peuvent solliciter un report des échéances de cotisations via la mise en place d'un délai de paiement.

De leur côté, les travailleurs indépendants peuvent solliciter l'aide d'urgence du CPSTI, qui peut accorder jusqu'à 2 000 € sous certaines conditions.

Plus d'infos sur le site : <https://www.urssaf.fr/accueil/actualites/aides-aux-victimes-intemperies.html>

LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 9 février

Stabilisation et sécurisation – comblement des caves ruelle de Beauregard.

Suite à l'effondrement de terrain «ruelle de Beauregard» en date du 3 avril 2025, le Conseil municipal approuve l'opération de comblement des cavités et valide le dossier de consultation des entreprises pour les travaux.

Conseil municipal du 23 février

Dénomination d'une voie

Par délibération du 4 mars 2024, le conseil municipal a validé le principe de procéder au nommage et au numérotage des voies de la commune, et autorisé l'engagement des démarches préalables à leur mise en oeuvre.

La dénomination des voies communales est laissée au libre choix du Conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même. Il convient, pour faciliter le repérage, pour les services de secours (SAMU, pompiers, gendarmes qui ont du mal à localiser les adresses en cas de besoin), le travail de la Poste et des autres services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles.

Le conseil Municipal valide le nom «Chemin de la Rivière Marteau» (lieu dit Saint Vincent) depuis le Chemin communal n°8 sur Brézé.

Conseil municipal du 2 mars

Ogec école Saint-Vincent – convention 2026

Dans le cadre du contrat d'association signé entre l'État et l'École Privée Saint-Vincent de Brézé le 28 janvier 2008, la commune de Bellevigne-les-Châteaux doit participer financièrement à la scolarisation des élèves de son territoire en référence au coût d'un élève scolarisé dans ses écoles publiques.

Pour la convention 2026, les coûts de fonctionnement de référence sont ceux de l'année 2025. Par conséquent, les effectifs pris en compte correspondent aux élèves scolarisés à l'école Saint-Vincent et dont les parents sont domiciliés sur la commune de Bellevigne-les-Châteaux, en référence à l'ensemble des élèves scolarisés dans nos trois écoles publiques.

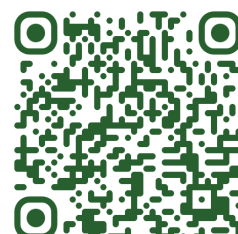
Pour les élèves de l'École Privée Saint-Vincent dont les parents sont domiciliés à Bellevigne-les-Châteaux :

- 25 élèves en classes élémentaires soit un montant de : 11 289,56 €
- 14 élèves en classes maternelles soit un montant de : 21 139,27 €

Le montant total de la convention 2026 s'élève à : 32 428,83 €

Le Conseil Municipal approuve la convention pour 2026.

Pour plus d'infos, retrouvez notre page dédiée au Conseil Municipaux :



Mars

SAMEDI 7

STOP MOTION

Bibliothèque de Chacé | 10h30 à 12h |
Plus d'infos en page 5

SAMEDI 14

FESTICOURTS

Salle des Loisirs de Brézé | 20h | Plus
d'infos en page 6

DIMANCHE 15

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Bureaux de votes habituels | 8h à 18h |
Plus d'infos en page 2

VENDREDI 20

ESCAPE GAME

Bibliothèque de Brézé | 18h ou 19h15 |
Plus d'infos en page 5

SAMEDI 21

CONCOURS DE BELOTE

Salle des loisirs | Brézé | 13h | Plus
d'infos en page 5

MERCREDI 25

MARMITES AUX HISTOIRES

Bibliothèque de Chacé | 16h30 | Plus
d'infos en page 5

SAMEDI 28

LES LAPINS EN ACTION

Petite salle des fêtes de Brézé | 14h à
17h | Plus d'infos en page 6

Avril

MERCREDI 1^{ER}

CONFÉRENCE CAMILLE LANDAIS

Saumur | 18h | Entrée libre et gratuite |
Plus d'infos en page 3

VENDREDI 3

CONCOURS DE BELOTE - AFRIEJ

Salle des paillons | Chacé | 20h | Plus
d'infos en page 5

MARDI 7

RÉGION PAYS DE LA LOIRE TOUR

D162 et D93 | 12h | Plus d'infos en page
10

VENDREDI 10

CONCOURS DE BELOTE - COMITE DES FÊTES

Salle des paillons | Chacé | 20h | Plus
d'infos en page 5

SAMEDI 11

RDV EN TERRE SAUMUROISE

Salle des fêtes de Brézé | 20h | Plus
d'infos en page 6

SAMEDI 25

FÊTE DES FAMILLES

Salle de sports | Saint-Cyr-en-Bourg |
14h30 | Plus d'infos en page 1

Vous souhaitez faire paraître un article dans la gazette ?

Envoyez vos articles en format PDF ou Word et vos photos en pièces jointes avant le 27 mars 2026 à mairie@bellevigne-les-chateaux.fr / objet : «gazette»
Retrouvez nos actualités en temps réel sur la page facebook :
Mairie Bellevigne Les Chateaux